



BULLETIN D'ADHESION - SAISON 2026-2027

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

TEL : EMAIL :

DATE DE NAISSANCE :

MODALITES D'ADHESION

Le dépôt de dossier peut se faire lors de la permanence prévue à cet effet le mercredi 02 septembre 2026 à 19h00, salle G. Saily
49270 Champtoceaux ou lors des cours du mois de septembre. Seul un dossier complet valide l'inscription.

Documents à fournir :

- Bulletin d'adhésion complété et signé
- Règlement de la cotisation par chèque à l'ordre de E'NERGYM (72 euros).
- Certificat médical datant de moins de 3 mois pour les nouvelles adhérentes (valable 3 ans)

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MOINS DE 18 ANS

Je soussigné Mme, M. ,

Responsable légal de l'enfant,

- Autorise celui-ci à pratiquer la gymnastique, et l'inscrit à E'NERGYM
- Autorise les responsables de l'association, en cas d'accident, à prendre toutes les dispositions nécessaires.

AUTORISATION

Je déclare avoir pris connaissance et accepte le règlement intérieur de l'association E'NERGYM, se trouvant au verso de ce document.

Le

Signature :

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Objet

E'NERGYM est une association loi 1901. Ses statuts, votés en assemblée générale et son règlement intérieur, votés par le comité directeur ont fait l'objet d'une déclaration en sous-préfecture.

Chaque adhérent (et le responsable légal pour les mineurs) doit prendre connaissance de ce règlement intérieur et en respecter les consignes.

Article 2 : Lieu et période des cours

Les cours ont lieu au stade Gilbert Sailly à Champtoceaux (49270). Ils sont ouverts aux adultes et à partir de 14 ans (avec accord parental).

- Le lundi de 19h15 à 20h15 et le mercredi de 19h30 à 20h30.
- Activités proposées : Gym tonic, étirements, relaxation et renforcements musculaires : le planning sera transmis en début de saison.

Les cours changent de thème toutes les 2-3 semaines. Ils sont assurés par un animateur sportif diplômé fédéral.

Les cours commencent en septembre et se terminent en juin (il n'y a pas de cours les jours fériés et pendant les vacances scolaires).

Un planning vous est communiqué en début d'année. En cas de changement, les adhérents sont prévenus préalablement par mail.

Article 3 : Équipement

Pour les 2 cours, nous vous demandons une tenue de sport, des baskets (propres pour la pratique en salle), un tapis de gym, une bouteille d'eau, et ponctuellement un step pour le cours de Gym Tonic.

Les accessoires gracieusement prêtés par E'NERGYM doivent être utilisés avec soin.

Article 4 : Cotisation

Le montant de la cotisation est de 72 euros pour la saison 2026-2027. Aucun motif ne pourra donner lieu à un remboursement.

L'inscription est possible dans le courant du mois de septembre – Nombre d'adhérent(e)s maxi 70 personnes.

Article 5 : Assurances

La responsabilité d'E'NERGYM et de ses dirigeants est couverte par la police d'assurance souscrite.

E'NERGYM n'assure pas ses membres. Il vous est impératif de posséder une assurance à responsabilité civile.

Pendant les cours, tout incident sera couvert par l'assurance personnelle de l'adhérent.

Tout mineur est sous la responsabilité de son représentant légal.

Article 6 : Certificat médical

Le certificat médical est obligatoire pour les nouvelles inscriptions, il est valable 3 ans à compter de sa délivrance par le médecin (Article L 231-2 et L231-2-2).

Bureau et Contact

Présidente : Gwénola PERRON
Trésorière : Stéphanie GUILLAUD
Secrétaire : Mélanie DUVAL

Téléphone : 06.60.76.42.41 (Gwénola Perron)

Email : asso.energym@gmail.com

Site internet : energym.e-monsite.com